



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 16 janvier 2023

L'an deux mille vingt-deux, le 12 janvier 2023 à 18 heures 30 le Conseil Municipal régulièrement convoqué le 14 janvier 2023, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Mr Philippe MEUNIER, Maire.
La réunion a eu lieu à L'Espace Cherpain pour respecter les mesures sanitaires.

Présents : ADAM Bernard, ARMENJON Frédéric, AVIET Thierry, BABIN Valérie, BORNIBUS Emilie, LEDERMAN Michel, MATHYS Rose-Marie, MEUNIER Philippe, MORLAND Laure, RODRIGUES Philippe, TOURATIER Elodie.
Secrétaire de séance : MATHYS Rose-Marie

1) Acquisition Parc boisé

Le Maire présente au Conseil Municipal l'accord obtenu avec les propriétaires du parc boisé situé à l'arrière de la mairie en vue de son acquisition par la commune. La parcelle de 11 006 m² est classée en zone Urbaine de Loisirs par le PLU.
Le prix d'acquisition a été fixé à 180 000 €, auxquels il faut ajouter les frais de notaire.
Le Maire indique que ce prix se situe dans la fourchette prévue par l'estimation du service du Domaine.

Il précise l'intérêt pour la commune de cette acquisition :

- Préserver et valoriser ce « poumon vert »
- Ouvrir aux habitants cet espace naturel comme lieu de détente.
- Aménager des voies douces pour relier entre eux les différents quartiers du village.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal accepte à l'unanimité cette proposition et autorise le Maire à signer l'acte notarié.

2) Opérations d'investissement 2023

• Restes à réaliser

Le Maire présente au Conseil municipal les opérations d'investissement prévues au budget 2022 et non encore réalisées.

Il propose de reporter en « Restes à Réaliser » la somme de 1 375 000 € en dépenses et 460 000 € en recettes.
Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

• Anticipation des dépenses avant le vote du budget

Il est possible d'ouvrir en attente du vote du budget 2023 des crédits d'investissement à hauteur de 25% des crédits 2022, soit 705 000 €.

Compte tenu des travaux envisageables jusqu'au vote du budget 2023, le Maire propose l'ouverture de 217 000 € de crédits d'investissement.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

3) Contrat employé communal

Le contrat unique d'insertion de l'agent communal arrivant à son terme le 2 février prochain, le Conseil municipal décide à l'unanimité la création d'un poste d'Adjoint Technique à compter du 3 février 2023 pour une durée de 24 heures hebdomadaires afin d'assurer l'entretien des bâtiments et espaces verts de la commune.

Il charge également le Maire d'engager les démarches nécessaires et de signer tous documents relatifs à ce contrat.

4) Fête des Vignerons

Le Conseil Municipal fixe à l'unanimité le prix du repas qui sera proposé à l'occasion de la Fête des vignerons le 22 janvier prochain à 32 euros et 10 euros (pour les enfants de moins de 12 ans).

Le Maire propose de modifier la régie municipale afin de pouvoir encaisser les recettes liées au repas de la Fête des vignerons.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

INFORMATION ET QUESTION DIVERSES

Le maire fait le point sur l'avancement des travaux en cours : logements, périscolaire, trottoirs et marquages au sol...

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45.

Le Maire

Philippe MEUNIER

